



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DU QUOTIDIEN
DE FRANCE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 38000015

Ancien N° régional :

Côte de Meyrié

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 27,04 ha

Isère MEYRIE

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 2

Description et intérêt du site

Cette zone naturelle remarquable se situe à trois kilomètres au sud de Bourgoin-Jallieu. Elle est couverte de taillis d'aulnes en pente nord, d'eaux stagnantes et de sols boueux propices à la Fougère des marais, ainsi que d'un boisement humide sur la pente ouest. Comme son nom l'indique la Fougère des marais se rencontre dans les milieux marécageux où elle demeure rare et régresse parfois dangereusement. Cette plante est protégée en région Rhône-Alpes

Milieux naturels

Pas de données disponibles

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Fougère des marais

Thelypteris palustris Schott

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

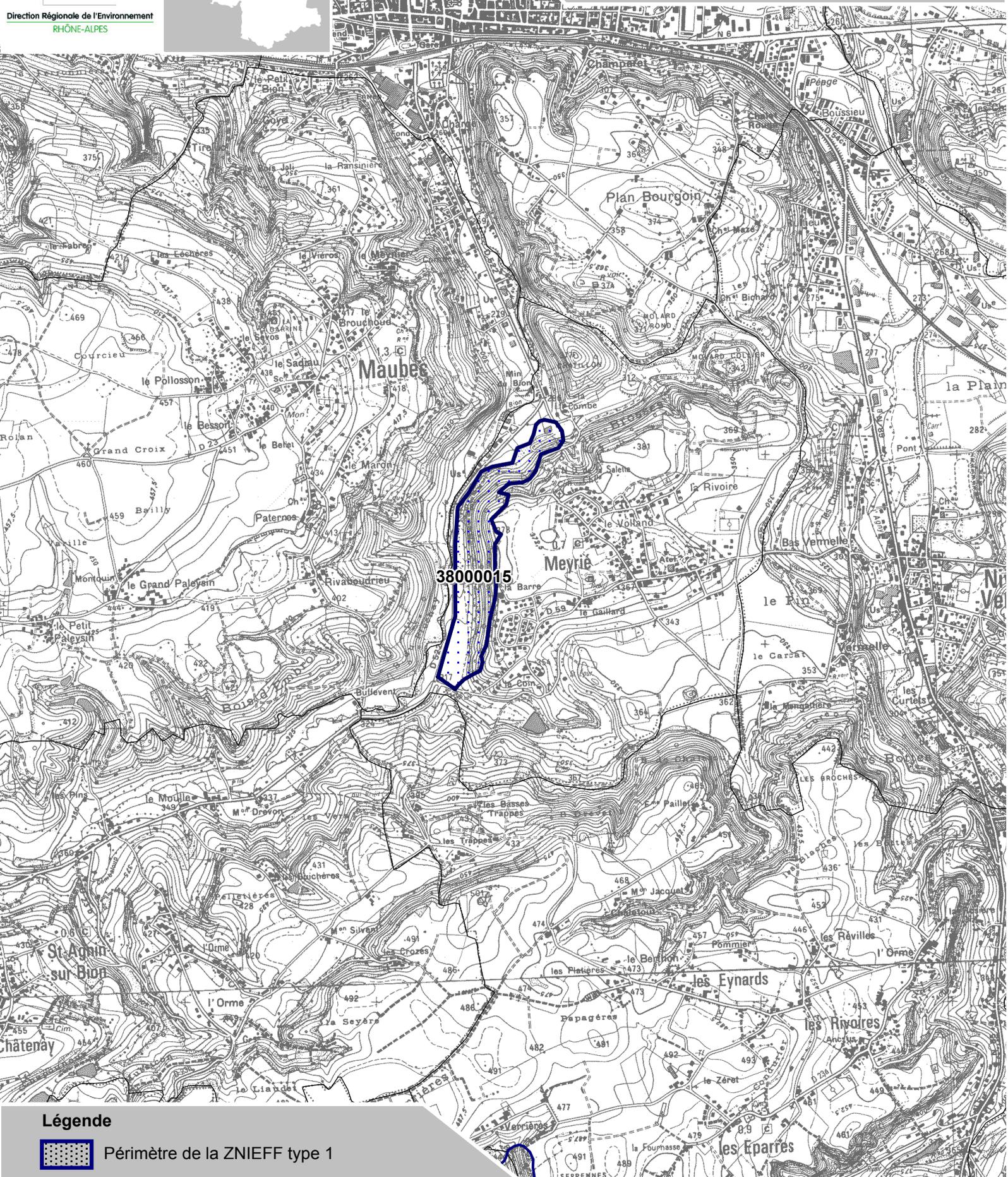


Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°38000015



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)